

La circulation en ville

En ville, beaucoup d'obstacles arrivent de côté (piétons, deux-roues, portières qui s'ouvrent) et se combinent avec la signalisation et les intersections. La vitesse doit être adaptée à l'environnement urbain car nul n'est à l'abri de ses propres erreurs et de celles des autres conducteurs qui peuvent éventuellement brûler une priorité ou un feu rouge. Les changements de file trop tardifs ainsi que l'absence de clignotants sont dangereux. Le conducteur veillera à ne pas s'engager dans un carrefour ou sur un passage clouté s'il risque d'être immobilisé. Cela pourrait bloquer la circulation.

Le stationnement

Les trottoirs sont réservés aux piétons et aux poussettes. Les véhicules n'y sont pas admis en stationnement. Si la rue est en pente, les roues devront être tournées vers le trottoir.

Le piéton

Un piéton engagé sur un passage piéton est toujours un piéton prioritaire. Les conducteurs doivent ralentir à l'approche des passages protégés.

L'enfant piéton

Un piéton tué sur 10 est un enfant. Face à la circulation, un enfant ne réagit pas comme un adulte. L'enfant met 3 à 4 secondes à distinguer un véhicule à l'arrêt, d'un véhicule en mouvement (contre ½ seconde pour un adulte). Son champ visuel est limité et sa petite taille l'empêche de voir par-dessus les voitures, mais aussi le cache des automobilistes. De surcroît, il ne reconnaît pas les signaux sonores du danger. C'est à l'adulte de modifier son comportement et de lui apprendre la rue. L'adulte devra donc l'empêcher de courir et lui donner la main pour traverser. Il est important qu'il lui montre l'exemple en s'arrêtant toujours au bord du trottoir, en regardant bien des deux côtés avant de traverser et en respectant les passages piétons et les feux rouges (reconnaissance du " bonhomme vert ").

Motocyclette et cyclomoteur

Les motards et les cyclomotoristes sont également des usagers vulnérables en ville. Le port du casque est une protection minimale obligatoire. Des vêtements protecteurs adaptés à la conduite de ces véhicules sont vivement conseillés.

Bicyclette

Les cyclistes, eux aussi particulièrement vulnérables, doivent être positionnés clairement sur la chaussée pour un partage harmonieux de la rue. Le cycliste veillera à ne pas circuler trop près des trottoirs ou des voitures en stationnement et à faire attention aux portières qui s'ouvrent, aux voitures qui déboîtent ainsi qu'aux enfants qui débouchent entre deux véhicules. Il sera particulièrement attentif aux mouvements des voitures afin de prévoir tout virage ou démarrage et maintenir sa trajectoire sans slalomer entre les véhicules. Aux intersections, il convient d'éviter de s'arrêter le long d'un camion ou d'un bus, en dehors du champs de vision du conducteur. L'idéal est au contraire d'être vu et d'utiliser le sas de sécurité qui permet de se positionner à l'avant des véhicules. Le cycliste affirmera ses intentions en prenant sa place sur la chaussée et en tendant le bras pour indiquer qu'il va tourner (surtout à gauche). De plus, dans les carrefours difficiles, il pourra préférer les passages protégés ou descendre de son vélo. En tout état de cause, l'anticipation des mouvements est utile et un avertisseur sonore nécessaire.

* L'éclairage :

Le cycliste doit être visible. Dès la tombée du jour, sa vie dépend de son éclairage. Tout vélo doit être muni d'équipements rétro réfléchissants ou de catadioptrés en nombre suffisant. Le cycliste peut utiliser des vêtements de couleur claire, autocollants ou des brassards fluorescents.

* Le porte-bagages :

Un enfant de moins de 5 ans doit occuper un siège muni d'un repose pieds et de courroies d'attache. Les paquets sur le porte-bagages doivent être correctement fixés et il convient de ne pas oublier que toute charge modifie l'équilibre de la bicyclette.

Les personnes âgées

Les personnes âgées représentent 15% de la population et 18% des tués. Parmi les piétons tués, 2 sur 5 sont des personnes âgées. La sécurité n'a pas d'âge. Les plus de 65 ans deviennent plus vulnérables face à la conduite, mais l'âge n'est pas un handicap qui interdit de conduire.

Les effets du vieillissement portent essentiellement sur 3 axes :

La vision, les personnes âgées ont plus de difficultés à évaluer les distances, leur champ de vision latéral se rétrécit.

L'audition, qui ne donne plus correctement l'information sonore et qui ne permet plus de percevoir un danger proche.

La motricité, et les capacités de réaction : les réflexes diminuent mais aussi, la mémoire et l'attention avec des difficultés de concentration.

Des stages appropriés de réactualisation des connaissances existent. Souvent dispensées à l'initiative d'associations, ces formations visent à rafraîchir la mémoire des " permis anciens " et à répondre aux conducteurs, qui assistent au fil des ans à une évolution sensible de la signalisation, du trafic et de la réglementation du code de la route. En matière de prévention et de conseil, le médecin traitant de la personne âgée va évaluer ses capacités de conduite. Une bonne hygiène de vie, une diététique rigoureuse, des activités physiques régulières et des lunettes adaptées contribuent à la sécurité de la personne âgée. Certains médicaments prescrits peuvent entraîner une baisse de vigilance.

Une voiture dotée d'une boîte automatique et d'une grande surface vitrée est mieux adaptée aux

besoins des personnes âgées. Le respect et une bonne appréciation des distances entre les véhicules et de leur vitesse sont des éléments de sécurité importants de ces conducteurs.

Les carrefours trop complexes, la conduite la nuit ou pendant les heures de pointe sont à éviter pour les conducteurs appartenant à cette classe d'âge.